



## Succession et donation de bien par usufruit

Par **babynoute**, le **22/02/2009** à **15:39**

Bonjour,

Mes parents ont acheté une maison il y a plus de 20 ans et mon père est décédé il y a 12 ans d'un cancer du poumon.

Mon mère a retrouvé un ami il y a 10 ans et aujourd'hui elle vient d'apprendre qu'elle avait un cancer.

Inquiète, elle s'occupe des démarches administratives en cas de tragédie.

En théorie en cas de décès, tous ses biens ( tant mobilier, qu'immobilier) devraient nous revenir à mes 3 frères ainsi qu'à moi.

Or subitement elle a décidé de se pacser et de donner ses biens immobiliers par usufruit à son ami.

Ma question est la suivante: A t-elle le droit et quel son nos recours?